

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL 26 NOVEMBRE 2015

Nombre de membres	L'an deux mille quinze, le 26 novembre à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Corneilhan, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.
En exercice : 54 Présents : 29 Votants : 33 Suffrages exprimés : 33	Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Gérard BARRAU, Alexandra BOUISSY LESTEL, Rémi BOUYALA, Didier BRESSON, Alain CARALP, Pierre CROS, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Jean-Pierre LAMBERT, Yann LLOPIS, Jean-Claude MARCHI, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Serge PESCE, Jean-Christophe PETIT, Daniel RENAUD, Patrick SOL, Michel SUERE, Florence TAILLADE, Emmanuel VILLANEUVA, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
Vote	Présent(e)s suppléant(e)s : Madame, Messieurs, Edith FABRE, Michel FARENC, Régis GARCIN, Claude GEISEN, Alain GRENIER, conseillère et conseillers syndicaux suppléants.
Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0	Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Madame, Messieurs, Gwendoline CHAUDOIR, Guy COMBES, Jordan DARTIER, Bruno ENJALBERT, conseillères et conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Messieurs, Gilles D'ETTORE, Florence TAILLADE, Sébastien FREY, Hervé OBIOLS, conseillers syndicaux.
Date de convocation	Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Messieurs, Alain BIOLA, Gérard BOYER, Jordan DARTIER, Frédéric LACAS, Stéphane PEPIN-BONET, conseillers syndicaux.
19 NOVEMBRE 2015	Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames et Messieurs, Gérard ABELLA, Guy AMIEL, Francis FORTE, Alexandra FUCHS, Dominique GARCIA, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Valérie GONTHIER, Michel HERAIL, Stéphane HUGONNET, Pascale LAUGE, Jacques LIBRETTI, Robert MENARD, Jean-Pierre PEREZ, Pierre POLARD, Christine PRADEL, Jean-Claude RENAUD, Edgar SICARD, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL, Alain VOGEL-SINGER, Luc ZENON, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.
Date de transmission en sous-préfecture	
.....	
Date d'affichage	
.....	Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Yann LLOPIS.
Délibération	
N° 2015-22	OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2015
	<u>Rapporteur : Le Président</u>
Contrôle de légalité	Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier son article L.5211-39 ; Vu le projet de rapport d'activité de 2015 reçu par chaque délégué ; Considérant que le rapport d'activité a pour objet de dresser le bilan de l'activité du Syndicat Mixte pour les années 2015 et d'apporter une information à l'ensemble des conseillers syndicaux, Considérant qu'il pourra également être mis à disposition du public et être utilisé pour présenter l'activité des élus du Syndicat Mixte à d'autres partenaires et acteurs locaux.
	Ceci exposé, il vous est soumis :
	- D'APPROUVER du rapport d'activité 2015 du Syndicat Mixte SCoT du Biterrois - D'AUTORISER la diffusion du rapport d'activité 2015 du Syndicat Mixte

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Comité Syndical, **PREND ACTE** de cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,


Le Président,
Gilles D'ETTORE